

LA MISE A L'ECART EN CONTEXTE MIGRATOIRE

Vendredi 7 décembre 2012

**A la Maison Méditerranéenne des Sciences de Homme
(MMSH, Aix-en-Provence) - Salle 101**



Camp de Ain al-Hilweh devant la ville de Saïda, Liban. (Photo : A. Garcette)

COMITÉ ORGANISATEUR ET SCIENTIFIQUE :

Assaf Dahdah (TELEMME)
Arnaud Garcette (IREMAM)
Emmanuelle Hellio (URMIS)
Zuhail Karagöz (LAMES)

Snezana Mijailovic (LAMES)
Josepha Milazzo (TELEMME)
Laurence Pillant (TELEMME)
Annalaura Turiano (IREMAM)

Mise à l'écran et mise à l'écart. Représentations des migrants maghrébins dans les archives du Web audiovisuel français (1996-2012)

Sophie Gebeil (TELEMME)

L'objectif de cette contribution sera de comprendre les modalités de mise à l'écart virtuelle des immigrés maghrébins sur le Web francophone audiovisuel depuis 1996. Elle s'inscrit dans le cadre d'un doctorat en cours sur les « Arabes » à l'écran dans le dépôt légal du Web de l'I.N.A. (Institut National de l'Audiovisuel).

En 2006, la loi DAVSI (droits d'auteur et droits voisins dans la société d'information) a institué un dépôt légal du Web français. L'I.N.A. s'est ainsi vu confier l'archivage des sites du domaine média. Aujourd'hui accessibles sur accreditations, ces fonds se composent de plus de 10000 sites dont les plus anciens datent de 1996. Cette source fiable et stable permet aujourd'hui à l'historien d'appréhender le Web comme document historique à part entière.

Les travaux sur les représentations des immigrés à la télévision ou au cinéma, ont montré une inégalité de traitement à l'égard des populations issues de l'ancien empire colonial, et en particulier des migrants d'Afrique du Nord. Hérité de la guerre d'Algérie, un ressentiment à l'égard du « Maghrébin », du « Beur », de « l'Arabe » s'est installé dans la *doxa*, participant à la construction d'un « Autre », fantasmé et menaçant. Depuis les années 1980, les populations maghrébines sont au centre des principaux débats médiatiques en relation avec l'immigration, bien souvent présentée comme un facteur de déstabilisation de l'unité nationale. Dans ces représentations, la confusion est constante entre les Français d'origine maghrébine, l'immigré et le migrant. Cet Autre est ainsi à la fois omniprésent à l'écran tout en étant mis à l'écart par le biais de l'altérité.

A la lumière de ces travaux, l'analyse des représentations des immigrés d'origine maghrébine sur Internet s'inscrit dans la comparaison avec les discours des médias audiovisuels. Comment le Web participe-t-il à la construction de l'altérité ? Cette mise à l'écart virtuelle suscite-t-elle des résistances ? Dans ce processus, quelles sont les spécificités du discours en ligne par rapport aux médias traditionnels ? L'étude de cette mise à l'écart sur la toile se fonde sur un corpus de divers sites archivés traitant de l'immigration maghrébine : sites personnels, blogs, forums de chaînes de télévisions, de radio, d'émissions (magazines d'information, télé-réalité) et plus récemment sites de partages de vidéos (*Youtube, Dailymotion*).

Ce corpus permet d'analyser la réception du discours télévisuel et radiophonique en formulant l'hypothèse d'un double clivage, fondé sur le degré de crédibilité accordé au discours médiatique, et sur la relation à l'immigré, victimisé ou diabolisé, protégé ou rejeté. Au-delà de l'argumentaire utilisé dans les forums, se pose la question des temporalités sur la période 1996-2012. Il s'agit de préciser l'impact du contexte sur l'évolution des propos diffusés en ligne. Sur le temps court, les périodes électorales, l'activité législative, les faits divers et l'actualité internationale sont autant d'occasion de susciter le débat sur l'immigration. Sur le temps long, si les marqueurs de l'altérité perdurent, ils évoluent avec l'internationalisation du terrorisme en lien avec l'islamisme radical, focalisant ainsi les débats sur la religion musulmane.

A travers les sites archivés, se pose aussi la question de la réappropriation des moyens de communication par les migrants et leurs descendants. Quantitativement, la lutte contre le racisme apparaît comme la première des résistances contre la mise à l'écart. Sous la forme de poèmes, de paroles de chansons inventées à cet effet, de vidéos mises en ligne sur les sites de partages de vidéos, l'altérité est remise en cause. Les auteurs de ces contenus sont souvent de jeunes Français d'origine maghrébine – mais pas seulement – et plus rarement des migrants. Ils dénoncent les préjugés et mettent en exergue les dérapages racistes des personnalités politicomédiatiques. S'appuyant sur la loi, le savoir et l'égalité, un argumentaire anti-raciste est ainsi mis en image.

Au-delà de la question de l'immigration maghrébine en France, ce corpus laisse apparaître divers modes de vivre-ensemble. Quels que soient les stéréotypes véhiculés, le migrant maghrébin demeure une image sollicitée pour les besoins de l'argumentation mais sans véritable ancrage dans la réalité. Cet immigré imaginaire se retrouve ainsi à la croisée des affrontements entre des conceptions divergentes du rôle des médias, de la société et de la nation.

Les couples binationaux face à l'État et à la famille dans quelques exemples du cinéma français Snezana Mijailovic (LAMES)

Actuellement en France les démarches pour officialiser l'union avec une personne non-ressortissante de l'Union Européenne s'apparentent à un parcours du combattant. Poursuivant dans tous les domaines leur objectif de fermeture des frontières, les autorités cherchent à empêcher ou du moins à compliquer l'accès à un droit au séjour des étrangers vivant ou ayant des enfants avec des Français. Elles s'insèrent ainsi dans la sphère privée des couples mixtes en essayant de contrôler le droit de choisir librement le conjoint par soupçon d'une instrumentalisation du mariage visant à obtenir la nationalité française ou la carte de résident. Si le conjoint étranger est extracommunautaire et en situation irrégulière, maints obstacles vont apparaître sur son chemin vers une régularisation par le mariage.

Néanmoins, cette mise à l'écart politique et sociale des couples mixtes en France ne représente pas une nouveauté liée à la politique actuelle de l'immigration. Le cinéma en tant qu'agent de l'Histoire en témoigne. En effet, en 1939 déjà, Sacha Guitry réalise la comédie *Ils étaient neuf célibataires*, film qui aborde le sujet des couples franco-étrangers dans un contexte de crise économique et sociale où des mesures de lutte contre les mariages arrangés sont prises. Trente ans plus tard, en 1969, Michel Drach réalise non sans difficultés *Élise ou la vraie vie*, film qui met en scène l'amour impossible entre une Bordelaise et un Algérien pendant la guerre d'Algérie. Depuis un demi siècle, le cinéma français a traité de la question de mixité amoureuse/conjugale de façon variée : pas toujours en tant que sujet principal du film et sous une diversité de genres cinématographiques (comédie, drame, film de guerre, comédie musicale...).

Partant des représentations des couples binationaux au cinéma, cette communication vise à montrer les multiples enjeux – politiques, sociaux, familiaux - de la question de la mixité amoureuse/conjugale ainsi que la complexité de la position de l'immigré au sein du couple tout en essayant de déconstruire les discours simplistes concernant les mariages pour les papiers. En effet, pour un migrant sans-papiers le mariage avec un ressortissant français lui permet de régulariser son séjour en lui donnant l'accès à la carte de résident et à la nationalité française. Ce passage de l'autre côté de la « frontière juridique » met fin à la fragilité de la situation de l'immigré; il est possible après une période de temps déterminée et sous la condition que la communauté de vie ne soit pas interrompue. Cette période d'attente semble propice à l'instauration d'un rapport de domination-dépendance à l'intérieur du couple en donnant le pouvoir au conjoint français sur son conjoint étranger qui a besoin de lui pour rester en France. On peut faire l'hypothèse que ce rapport de domination s'instaure plutôt dans les couples où le facteur argent est absent. Tel semble être le cas des couples dont la relation est fondée sur le sentiment amoureux et/ou sur volonté d'entretenir une relation basée sur l'échange « des biens » (par exemple, un homme âgé qui offre son statut social en échange de la jeunesse et une jeune femme étrangère qui offre sa jeunesse en échange du séjour régulier dans le pays d'accueil). De l'autre côté, la présence de l'argent comme condition de la contraction du mariage, accentue son aspect contractuel. Le mariage ainsi devient un contrat que les parties impliquées doivent respecter. Il devient ainsi un « vrai mariage pour les papiers ». L'usage de l'adjectif « vrai » nous mène au questionnement relatif à la définition complexe de ce phénomène que cette communication propose d'étudier. Les trois films choisis pour le corpus apparaissent révélateurs de l'existence d'une multiplicité de cas des mariages pour les papiers complexifiant ainsi l'image réductrice que l'on peut trouver dans les médias. Ainsi, *Nos vies heureuses* (Jacques Maillot, 1998), *La faute à Voltaire* (Abdellatif Kechiche, 2000) et *Les invités de mon père* (Anne Le Ny, 2009) mettent en scène respectivement un couple qui envisage le mariage pour éviter l'expulsion d'un des conjoints, le mariage comme moyen de régularisation qui met un terme à une relation en train de s'épanouir et à un mariage qui n'est faux que pour l'un des conjoints. Finalement, ce corpus permettra de nous interroger sur les regards portés par l'État et la famille face aux couples binationaux et sur leurs réactions à l'arrivée de l'Autre au sein du groupe national/familial. Les questions auxquelles nous tenterons de répondre pour atteindre les objectifs de cette communication sont les suivantes : quels sont les enjeux de la mixité ? Qu'est-ce que les choix des réalisateurs nous disent de la perception de l'immigré à l'époque où ces films sont produits ? Quel peut être l'impact du mariage « blanc » sur la famille française et vice-versa, et quels sont les rapports qui se créent au sein du couple qui a contracté/envisagé de contracter un mariage pour les papiers ? Comment les différents acteurs finalement impliqués dans ces unions binationales (le couple, la famille, les autorités) sont-ils représentés dans les films qui mettent en scène les couples franco-étrangers?

Migration et mise(s) à l'écart en contexte rural: Frontières de l'espace et de l'esprit. Étude des migrants Boliviens à Cadaqués (Catalogne-Espagne)

Josepha Milazzo (*TELEMME - Universidad Autónoma de Barcelona*)

Les espaces ruraux peuvent être sujets de manière distincte aux phénomènes observables dans les grandes villes et qui sont liés à la présence de communautés migrantes internationales. Quelles sont alors les formes de mise à l'écart qui prennent lieu dans un contexte de logiques de proximité spatiale très forte et où les conditions de vie sont souvent définies comme *spécifiques* au milieu rural ? La démonstration s'appuie sur trente entretiens semi-directifs et histoires de vie réalisés pendant la saison estivale 2012 avec des migrants boliviens résidant à Cadaqués (Catalogne, Espagne), première municipalité espagnole en termes de leur représentation locale. Avec moins de 3000 habitants, ce village présente une organisation spatiale fortement concentrée et enclavée et un fonctionnement économique qui s'inscrit dans des logiques de marché liées au tourisme balnéaire. Ce dernier constitue une niche économique dans laquelle se sont relativement inscrits les Boliviens. Entre mixité sociale et affrontement, cette géographie dessine des espaces du quotidien que l'on peut relativement qualifier de communs et de fragmentés. Elle témoigne de logiques spatio-temporelles de rencontre, de cohabitation, de co-présence et d'échange relativement spécifiques dans un espace restreint. De même, elle est révélatrice des acteurs qui composent le panorama social local et des relations observées entre les différentes populations et les migrants boliviens. Autant de frontières de l'espace et de l'esprit avec lesquelles vivent quotidiennement les migrants boliviens et qui délimitent progressivement leurs projets de vie. L'analyse s'enrichit de plusieurs supports : des clichés photographiques et des réalisations cartographiques à partir des données statistiques sociodémographiques et résidentielles du *Padrón de los Habitantes* de l'Institut National de Statistiques Espagnol, obtenues auprès de la mairie de Cadaqués.

« Passer » d'une catégorie à l'autre : les prostituées et leurs « passeurs »

Prune de Montvalon (*URMIS*)

La mise à l'écart est une évidence triviale pour toute personne qui s'intéresse à la prostitution, à fortiori migrante. L'enjeu pour la sociologie est de dépasser l'évidence pour en questionner les mécanismes à l'œuvre. Plusieurs frontières se combinent et se renforcent mutuellement, celle du genre et de la classe socio-économique mais aussi celle de l'identité racialisée, de telle sorte qu'y compris parmi les prostituées il existe une partition entre les françaises et les autres, qui recoupe de près les lignes souvent évoquées sur un registre moral, de celles qui l'ont choisies et de celles qui sont contraintes. Le vocabulaire de la victime, si souvent mobilisé dans le discours dominant est alors réapproprié par une partie des prostituées pour se distinguer comme plus émancipées des autres, généralement étrangères.

Cette contribution se propose de partir de la catégorie de prostituée, et à l'intérieur de celle-ci, de victime, pour interroger les voies de sorties ou de contournement qui existe pour celles qui sont ainsi labélisées. Pour passer d'une catégorie à l'autre, ces femmes mobilisent différents types de ressources, dont des personnes proposant un service ou pouvant agir comme vecteur de mobilité. Il s'agit de détourner volontairement une figure généralement criminalisée ou stigmatisée apposées sur les hommes migrants qui exploiteraient d'autres migrants, en particulier les femmes. En effet, les « passeurs » qui nous intéressent ici sont tous ceux qui permettent ou qui facilitent effectivement le « passage » d'une catégorie à l'autre, qu'ils soient considérés comme tels ou non. Je m'intéresserait ainsi autant à le ou la migrant-e ayant acquis un « savoir-migrer » ou « passer » qu'il ou elle monnaie auprès de ses compatriotes (la figure par excellence du « passeur »), que les associations et autres intervenants socio-juridiques qui interviennent pour faciliter l'accès au droit, agissant ainsi quoique souvent malgré eux comme officine de tri et de transmission des normes dominantes, et enfin les hommes, client et/ou mari ou père, qui leur permettent d'accéder à des statuts considérés comme légitimes et acceptables par la société dominante.

A travers ces différentes figures de « passeurs » nous étudierons la forme que peut prendre ces rapports de pouvoir interindividuels et nous interrogerons d'une part les enjeux de ces relations et notamment comment ils se pérennisent et se justifient, et d'autre part les marges de manœuvres dont disposent les femmes prostituées migrantes dans ces relations. Cela nous permettra d'interroger et de comparer les types de relations de pouvoir à l'aune des marges de manœuvre qu'elles laissent aux personnes concernées. En effet, nous verrons comment il est davantage possible pour ces femmes de négocier avec un individu qui partage un intérêt commun, qu'avec des institutions de type étatique, tels que ceux en charge de la délivrance de titres de séjour ou d'autorisation de travail. Enfin, cela nous permettra de mener une réflexion sur l'univers des possibles en matière de « place » pour ces femmes dans la société française actuelle et sur la nature de la frontière qui les sépare du modèle dominant, notamment en termes de genre, de race ou de classe.

Les Kurdes de Turquie à Marseille : une diaspora en évolution

Zuhal Karagöz (*LAMES*)

Les migrations internationales dans l'ère de la mondialisation se distinguent fondamentalement des flux migratoires internationaux de la société industrielle. Alors, dans une ville en phase de désindustrialisation comme Marseille, où les secteurs d'embauche sûrs diminuent, il existe un souci supplémentaire pour les habitants issus de l'immigration venant s'ajouter aux autres problèmes qui découlent de la position d'immigré : comment survivre économiquement dans un contexte aussi fragile ?

Ma présentation sera tirée de ma recherche sur les réseaux sociaux et l'entrepreneuriat ethnique à Marseille de la communauté kurde en provenance de Turquie. Je pars de l'hypothèse que le migrant est à la fois un acteur de socialisation et un acteur économique qui dispose et élabore des savoir-faire en matière de migration. Il est capable de se saisir d'opportunités, de mobiliser des ressources et de prendre des initiatives socialement significatives.

Ma proposition s'intéressera à l'usage des réseaux sociaux dans le domaine professionnel, à la construction d'une citoyenneté transnationale à travers le travail et aux stratégies d'insertion socio-économique qui ne sont certainement pas détachables des stratégies identitaires. Au sein des réseaux de travail, j'étudie la place qu'occupe, le poids et le fonctionnement des relations familiales, ainsi que le rôle des relations aux villes/villages d'origine, et des relations tissées autour de la lutte identitaire kurdiste. J'essaie de comprendre dans quelle mesure les réseaux sociaux sont recomposés/restructurés dans un contexte migratoire qui peut parfois devenir discriminatoire et de là, mener les individus vers une construction de stratégies de luttes possibles.

Les résultats tirés de mon enquête de terrain en cours me permettent de discerner dans cette communauté une capacité d'optimisation de ses ressources – culturelles, sociales et économiques – tendant à lutter contre ces discriminations et de permettre la survie. Cette lutte, parallèlement aux revendications pour leurs droits politiques et culturels en Turquie, joue un rôle central dans la construction de liens diasporiques solides qui s'inscrivent dans un champ social transnational. Ceci permet de sortir d'une conception de diaspora victime – doublement mise à l'écart par la société d'origine et par la société d'accueil – pour évoluer vers un modèle de diaspora active et positive .

Les Kurdes parviennent à transformer la flexibilité professionnelle valorisée par le néolibéralisme en un avantage : ils ont une capacité à cheminer parmi les divers domaines de travail – principalement les secteurs du bâtiment, de la restauration et du commerce alimentaire ethnique. Cette dynamique prend en compte des secteurs où ils ont cumulé, en tant que communauté, une certaine expérience mais aussi une reconnaissance, et qui ne nécessitent pas un capital culturel élevé et des qualifications exigeantes.

Pour cette communication, j'envisage de mettre en perspective le rôle des liens forts et des liens faibles, pour citer Mark Granovetter¹, dans l'expérience migratoire des travailleurs kurdes à Marseille. Comment et dans quelle mesure manient-ils leurs capitaux pour se reconstruire dans la société d'accueil, tout en gardant des contacts – de types et d'intensités variés – avec la société d'origine ?

¹ Granovetter M., 2000, *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie*, Paris, Desclée de Brouwer, Coll. Sociologie économique, 239 p.

Le centre fermé de Lampedusa : entre accueil et mise à l'écart des étrangers

Louise Tassin (*Université Paris 7 Denis Diderot - Nice Sophia Antipolis*)

L'île de Lampedusa, terre rocailleuse de 20km² située au sud de la Sicile en pleine Méditerranée, est devenue depuis la fin des années 1990 un lieu de passage pour de nombreux migrants en provenance des côtes tunisiennes et libyennes. Si l'île s'est principalement fait connaître au printemps 2011, lorsque des milliers de personnes y ont débarqué à la suite des révolutions dans ces deux pays, les arrivées de migrants s'inscrivent dans une histoire ancienne. L'étude du « centre d'accueil » de Lampedusa, où sont confinés à partir de 1998 les personnes qui accostent sur l'île, cristallise de nombreux enjeux du rapport aux étrangers dans l'Union européenne (UE).

Premièrement, elle interroge la fonction de ce type de dispositif. Théoriquement, le centre de Lampedusa est un lieu d'accueil temporaire destiné à l'identification des personnes avant leur transfert vers d'autres structures en Italie. Mais comment, sans disposer des moyens disciplinaires propres au régime pénitentiaire, enfermer une population contre son gré ? Comment concilier prise en charge et contrôle, accueil et privation de liberté ? La tension inhérente au statut du centre, partagé entre fonction administrative et forme pénale, produit des logiques ambivalentes qu'il nous faut examiner. Si l'objectif de ces lieux est d'identifier les personnes, pourquoi y sont-elles maintenues une fois leur nationalité repérée ? Et pourquoi sont-elles parfois détenues plusieurs semaines, voire plusieurs mois, alors que la loi prévoit une durée maximale de 4 jours ? La rhétorique de l'accueil, omniprésente dans les propos des acteurs rencontrés, masque mal les dynamiques de contrôle et de gestion qui sont à l'oeuvre. Dans une économie dominée par la pêche et surtout le tourisme, l'enfermement semble aussi répondre à un besoin de mettre à l'écart une population dont la visibilité peut s'avérer problématique. Un phénomène qui reflète des politiques plus larges : sur le plan national, les autorités s'appuient régulièrement sur la position géographique de l'île pour démontrer qu'elles maîtrisent les flux migratoires en les maintenant à distance de la botte italienne, notamment via des expulsions directes depuis l'île ; au niveau supranational, le centre illustre le développement d'une politique européenne d'enfermement des étrangers depuis les années 1990, en particulier aux frontières extérieures de l'UE, où l'isolement physique est souvent redoublé par un traitement juridique dérogoire.

Deuxièmement, le centre de Lampedusa révèle une forme de mise à l'écart dans la mise à l'écart. Les représentations des acteurs institutionnels reposent pour la plupart sur une distinction entre les Tunisiens (et par extension les Maghrébins), associés à des attributs négatifs, et les autres migrants (catégorisés comme « Noirs »), décrits positivement. Ces mécanismes, qui se traduisent par un traitement différencié au sein du centre comme dans l'organisation du transfert, demandent à être analysés, et ce en tenant compte de la façon dont les migrants eux-mêmes, conscients du poids des catégories, peuvent en jouer.

Troisièmement, la mise à l'écart n'étant jamais totale ni définitive, on se doit d'envisager le centre en rapport avec le tissu social dans lequel il s'inscrit. Qui sont les acteurs du dispositif ? Et comment qualifier leur activité qui, tout en contribuant au maintien de l'institution, opère conjointement un lien entre les habitants de l'île (à travers les employés) et les étrangers confinés ? Si les touristes sont tenus à distance des migrants, qui sont invisibles au quotidien, ce n'est pas le cas des Lampedusains. Avant la création du centre, les étrangers étaient hébergés par les insulaires et, depuis, même si le système a rendu les rencontres quasiment impossibles, certaines situations exceptionnelles ont mis les deux groupes en relation. En 2011 par exemple, le nombre de migrants sur l'île s'est soudainement accru (avec jusqu'à 8000 étrangers pour environ 5000 habitants) en raison des révolutions arabes et de l'arrêt des transferts sur le continent ; une décision politique qui a contraint des milliers de migrants à vivre à la rue. En produisant un contact forcé avec les Lampedusains, une telle situation a finalement contribué à renforcer les représentations négatives à leur égard, et donc leur relégation. Cela nous invite d'une part à réfléchir à la façon dont les formes de mise à l'écart spatiale, juridique et morale peuvent s'imbriquer, et d'autre part à concevoir la mise à l'écart de façon processuelle comme le produit d'interactions permanentes dont les ressorts doivent être analysés.

C'est à la marge que l'on manœuvre : possibilité d'action en zone frontalière gréco-turque

Laurence Pillant (*Aix-Marseille Université/TELEMME - Harokopio University*)

Pays d'immigration depuis plus d'une vingtaine d'années, les frontières de la Grèce, et donc de l'espace Schengen, sont régulièrement franchies clandestinement par des personnes venant d'Asie, d'Afrique et du Moyen Orient. Dans un contexte de répression des flux migratoires vers l'Europe, la Grèce et l'Union Européenne ont élaboré à la frontière gréco-turque un dispositif de contrôle migratoire constitué d'un ensemble de lois, de réglementations, de pratiques et de lieux. Si la catégorisation des individus interpellés pour franchissement frontalier clandestin est relativement réglementée - demandeur d'asile, mineur, personne vulnérable, expulsable, non expulsable - en revanche les lieux dans lesquels s'effectue cette catégorisation le sont moins.

A l'échelle de cette frontière, les marges de manœuvre existantes pour les différents acteurs présents dans les lieux d'enfermement varient selon les régions, de leur construction à leurs réglementations internes. Ainsi dans la région d'Evros, laboratoire d'un système de contrôle migratoire largement médiatisé, les acteurs se voient plus contraints et contrôlés qu'ailleurs.

Au sein de ce dispositif de contrôle, il existe des lieux centraux où s'effectuent les prises de décisions, et des lieux secondaires moins connectés à la société locale et moins médiatisés. Dans ces derniers la marge de manœuvre de l'ensemble des acteurs intervenant est plus importante. Des rapports de force s'engagent alors entre les autorités, les migrants, les organisations non gouvernementales et les employés, façonnant les lieux d'enfermement.

Enfin, si c'est à la marge que l'on manœuvre, nous verrons également que même lorsque le système de contrôle frontalier s'arrête, les rapports de forces ne cessent pas. Dans cet « après-système », à la sortie des lieux d'enfermement, les migrants se retrouvent confronter à d'autres contraintes au sein des sociétés locales des régions frontalières.

"Après le multiculturalisme : gouverner la diversité à l'échelle urbaine en Europe » (Conférence)
Maurizio Ambrosini (*Université de Milan, coordinateur du LIMeS*)

In the European political debate in recent years, the multiculturalist discourse has met a growing disaffection. Several national leaders have openly criticized the concept of multiculturalism. The policies implemented by national states have therefore aimed at reaffirming both the control of external borders and the concepts of identity and national belonging, especially since 2001. Towards immigrants, these new guidelines have produced regulatory actions and public rhetoric of a neo-assimilationist kind. Learning the language, political loyalty and adapt to some kind of national values are required to migrants, even by the formal signing of special "integration agreements".

But the integration of immigrants takes place mainly at local level, as well as the recognition and management of cultural diversity. Urban policies have thus assumed growing importance in the social inclusion of migrants. At that level, there are in fact crucial negotiations of the relationship between cultural and religious diversity and the assimilative dimension.

At the same time, in the new context local policies for immigrants are forced to define new frames and new languages, facing the prevalence of political visions that reaffirm the primacy of national allegiance

The paper will present some research outcomes on immigration policies implemented in five European cities (Brussels, Frankfurt, Marseille, Madrid, Manchester) and three Italian (Florence, Genoa, Verona). We will focus our attention on the redefinition of the relationship between national and local policies in the management of cultural diversity.

The thesis of this paper is that there have been some changes of language and political argument, but in fact the policies are not changed in a profound way, nor oppose radically alternative approaches. We can distinguish among different emphases and methods of presentation of the solutions adopted: a more daring and more voluntarism in Frankfurt, an inclusive but swinging speech in Madrid, a more cautious and careful behavior to prevent ethnic conflicts in Marseille, a pragmatic withdrawal and the choice of a less visible profile in Manchester, a re-coding of the investments for the integration of immigrants in a neo-assimilationist language in Brussels. We can then talk, despite the declining political fortunes of the term, of an inclusive and declared multiculturalism in the case of Frankfurt, a de-emphasized and pragmatic multiculturalism in Manchester, a composite, integrationist and celebratory multiculturalism in Brussels, a de facto multiculturalism, practiced in silence, in Marseilles, a voluntary and fluctuating multiculturalism in Madrid.

In Italian cities, we observe, more than on the European scene, two types of deviation: in the cities that show a favorable reception and integration of immigrants (Genoa and Florence), the achievements lag behind the intentions. But where the political program rewarded by the voters has been characterized by a marked hostility towards the new residents (Verona), the official discourse has become more rigid, some offices and services have changed their names, the declared priorities are different from the past, but most of the social interventions that affect immigrants has continued its course, even if with less emphasis and less political support.

Finally, multiculturalism is not finished, but is looking for the right language and the best ways to get re-legitimation in a political and social context certainly less favorable than in the past.